

**Année de la Physique 2023-2024**  
**Concours à destination des collégiens**  
**« Montrez-nous la physique en 180 secondes ! »**

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

### Présentation du concours

L'Année de la Physique, de septembre 2023 à juillet 2024 est un **évènement majeur qui mobilise le monde scolaire et universitaire autour de la physique.**

A l'occasion de l'année de la Physique, un concours académique est organisé à destination des **collégiens** (de la sixième à la troisième) des établissements publics de l'Éducation nationale et privés sous contrat.

La participation à ce concours est **organisée en milieu scolaire**, avec l'accompagnement et sous la responsabilité des équipes pédagogiques et éducatives.

Outre de développer l'**engagement** et la **curiosité** des élèves, les **objectifs** du concours sont d'une part de **mettre à l'honneur la physique** à travers son **caractère expérimental** motivant pour les élèves, d'autre part de développer des compétences transversales chez les collégiens : **communication, créativité, coopération.**

### Descriptif du concours

Le concours consiste à réaliser par un groupe d'élèves une production sous forme d'une **capsule vidéo** d'une durée totale environ **3 minutes** dont l'**objectif est de « montrer la physique ».**

La production réalisée devra répondre aux **critères** suivants :

- proposer une expérience de physique « étonnante » ;
- réaliser la production en équipe mixte (filles-garçons) ;
- faire preuve de créativité ;
- communiquer à l'oral avec aisance.

Le groupe d'élèves sera constitué d'élèves dont le nombre pourra aller de la petite équipe d'un atelier à la classe.

Si dans un collège, plusieurs capsules vidéo étaient produites, une sélection dans l'établissement permettrait de faire émerger la production qui représentera le collège.

Un jury académique constitué de chercheurs du CNRS, de professeurs et d'inspecteurs pédagogiques appréciera le **contenu scientifique**, le **travail collaboratif**, la **créativité** et la **qualité orale** de la vidéo.

Des prix seront attribués et les productions seront valorisées sur le site académique.

Une remise des prix est envisagée dans un laboratoire du CNRS d'Orléans.

## Calendrier

- Lancement le mardi **3 octobre 2023**
- Inscription jusqu'au jeudi **16 novembre 2023**
- Envoi des productions numériques avant le vendredi **12 janvier 2024**
- Jury académique le jeudi **15 février 2024**
- Remise des prix en mars ou avril 2024.

## Inscription et participation au concours

L'inscription au concours se fera par voie électronique : la fiche d'inscription en annexe sera complétée et transmise à l'adresse [ia-ipr.pc@ac-orleans-tours.fr](mailto:ia-ipr.pc@ac-orleans-tours.fr)

Le dépôt de chaque vidéo s'effectuera sur une plateforme de dépôt, dont les modalités seront précisées ultérieurement aux candidats.

**Année de la Physique 2023-2024**  
**Concours à destination des collégiens**  
**« Montrez-nous la physique en 180 secondes ! »**

**Fiche d'inscription**

**Nom de l'établissement :**

.....

**Adresse de l'établissement, code postal et ville :**

.....

.....

**Spécificités de l'établissement :**

REP : Oui  Non  REP+

Projet ou club ou atelier scientifique : .....

Autre spécificité, le cas échéant : .....

**Nom du chef d'établissement :** .....

**Nom et mail du ou des professeurs ressources :**

.....

.....

**Groupe d'élèves concernés**

Niveau de classe : ..... Nombre d'élèves : .....

Nom et prénom des élèves du groupe :

.....

.....

.....

**L'établissement confirme qu'il dispose des autorisations de droit à l'image et à la voix pour les élèves apparaissant dans la vidéo (1)**

**L'établissement déclare accepter le règlement du concours organisé par l'académie d'Orléans-Tours (2)**

Fait à ..... le .....

Signature du professeur ressource

Signature du chef d'établissement